



SUD EDUCATION
OISE
sudeduc60@sudeducation.org



Communiqué de sud éducation OISE du 10 mars 2020

**Non à la criminalisation de l'action syndicale,
non aux interdictions de manifester,
soutien au secrétaire de l'UL CGT de Compiègne,
abandon de toutes les charges contre lui pour avoir appelé à manifester !**

Vendredi 6 mars, le secrétaire de l'UL CGT de Compiègne a été convoqué au sujet de l'appel à manifester du 5 mars à Compiègne, contre la réforme des retraites et le passage en force par l'utilisation de l'article 49-3 juste après un conseil des ministres dédié au COVID 19.

Cette manifestation, comme celles prévues dans l'Oise mais interdites par vos services sur la semaine du 02 au 07, était légitime.

Nous exprimons notre soutien entier au Secrétaire de l'UL CGT de Compiègne et exigeons l'abandon de toutes les charges contre lui.

Nous condamnons la criminalisation de l'action syndicale et dénonçons ces interdictions de manifester abusives compte tenu du maintien de nombreux rassemblements en extérieur sur le territoire de l'Oise.

SUD éducation Oise le 10 mars 2020